

INFORMATION ELEVES PROCEDURE ORIENTATION 2016

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des informations sur les procédures d'orientation et le planning à respecter.

Vous pouvez formuler plusieurs types de vœux :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 1^{ère} année de CAP ;
- 2^{de} professionnelle Bac pro 3 ans ;

SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Priorité d'affectation dans l'établissement d'accueil le plus proche de son domicile (zone de desserte). Chaque élève domicilié sur le territoire de l'académie et admis en 2^{de} GT doit pouvoir être affecté dans l'établissement d'accueil rattaché à son domicile (lycée Camus, Renoir... en fonction du domicile et non du collège).

Possibilité de formuler plusieurs vœux (5 au maximum). Il est seulement imposé de choisir le lycée de secteur dans l'un des vœux.

Deux cas :

Cas n°1 : L'élève choisit une seconde générale et technologique « banale » avec 2 enseignements d'exploration

Un seul vœu est nécessaire car l'élève choisira ses 2 enseignements d'exploration seulement au moment de l'inscription au lycée.

Fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le **vendredi 20 mai**

Cas n°2 : L'élève choisit un enseignement à capacité contrainte ou à recrutement particulier

Quelques formations et enseignements d'exploration à capacité contrainte ne sont pas offerts par tous les établissements. L'élève désireux de suivre l'une de ces formations formulera un vœu dans lequel figurera la formation souhaitée et l'établissement.

Les candidatures à ces formations seront :

- **soit soumises à une commission pédagogique**
 - o 2^{de} GT conduisant au **baccalauréat technologique « hôtellerie & restauration »** (contacter le lycée R. Auffray de Clichy)
 - o **Classes Bachibac – Esabac – Abibac** : *contacter le lycée (pour Esabac et Bachibac de Camus, le dossier est à compléter et à remettre au Principal pour avis le 2 mai)*
 - o Formations conduisant aux formations **techniques de la musique et de la danse** et au **BT des métiers de la musique** (*contacter le lycée Vernant de Sèvres*)
 - o Les classes des **sections internationales** (*contacter le lycée de Sèvres*)
 - o L'**enseignement d'exploration EATDD : «écologie, agronomie, territoire et développement durable»** 3h du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye (*contacter le lycée + PassAGRI avant le 4 mai*)
 - o L'**enseignement d'exploration « création et culture design »** 6h (*PassCCD avant le 4 mai*)
- **soit traitées informatiquement (prise en compte des moyennes avec des coefficients...)**
 - o Les **classes des sections européennes**
 - o Les **enseignements d'arts** (3h) dont Arts plastiques (lycée Camus), Cinéma-Audiovisuel (lycée Camus), Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre
 - o **LV3 à faible diffusion** (3h) : arabe, chinois, hébreux, japonais et russe.

Attention, fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le vendredi 13 mai

Le nombre de place étant limité, l'élève n'est pas certain d'y être affecté et il doit donc nécessairement formuler d'autres vœux dont le lycée de la zone de desserte (au moins en dernière position au moins).

En résumé :

- L'élève peut formuler **5 vœux au maximum (les 5 vœux ne sont pas obligatoires).**

- un vœu sera réservé au vœu du lycée de la zone de desserte

- Echéances :

- **Vendredi 13 mai pour les 2GT à capacité contrainte ou à recrutement particulier (cf. Cas n°2)**
- **Vendredi 20 mai pour les 2GT « banales » (cf Cas n°1)**

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le nombre de places dans l'enseignement professionnel étant limité, il est recommandé à chaque candidat de formuler les 5 vœux possibles. L'ordre des vœux est important.

Plusieurs cas :

Cas n°1 (voie normale) : L'élève choisit une 2nde professionnelle conduisant

- **en trois ans au bac professionnel,**
- **au CAP 2nde Pro pour les élèves de troisième générale**

Il faut compléter la fiche de recueil des vœux sans aucune procédure particulière : spécialité + lycée + ville

Fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le vendredi 20 mai

Attention, certaines formations ont bénéficié de la **Procédure Passpro** (inscription à des entretiens, lettre de motivation). Les élèves et les établissements seront informés, avant le conseil de classe, de l'avis attribué (Fav, Assez Fav, Réservé) pour permettre de modifier les vœux. **Inscriptions avant le 4 mai & Fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le vendredi 13 mai**

Cas n°2 : L'élève qui, rencontrant de grandes difficultés, sollicite un CAP avec recrutement particulier

Les CAP « courants » accueillant le plus souvent, en priorité, les élèves issus de 3^{ème} SEGPA, de 3^{ème} non francophones et des modules de la MGI accueillent aussi **certains élèves de 3^{ème} de collège trop fragiles pour envisager une poursuite d'études en bac pro.**

Se rapprocher du professeur principal pour compléter un dossier **(Fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le vendredi 13 mai)**

Cas n°3 : L'élève souhaite formuler impérativement un vœu de 2de GT en premier et formule aussi des vœux de voie professionnelle ensuite

Si la famille souhaite témoigner de sa demande d'orientation en 2de GT tout en concourant sur des vœux de voie professionnelle, il faut indiquer en vœu 1 : **2de GT** puis en vœux 2, 3, 4 et 5 **les vœux de bac pro.**

Fiche de recueil des vœux à rendre au professeur principal au plus tard le vendredi 20 mai (13 mai si Passpro)

Nouveau = Seconde professionnelle à orientation progressive (2de POP)

La seconde professionnelle à orientation progressive propose d'associer plusieurs formations d'un même secteur professionnel au sein d'un vœu unique. A travers une période de détermination dont la durée peut être variable, les élèves découvrent les spécificités de chaque spécialité avant d'opter pour le choix du bac professionnel préparé.

Dans le secteur du collège, 2 établissements proposent ce dispositif pour lesquels un seul vœu est nécessaire :

- **Puteaux (lycée Voilin)** : un seul vœu pour BAC PRO Vente, BAC PRO Commerce et BAC PRO Accueil, relation clients usagers (Libellé MEF : 2NDPRO ORIENT.PROGRESSIVE : VTE/COM/ARCU)
- **Courbevoie (lycée Paul Painlevé)** : un seul vœu pour BAC PRO Accueil, relation clients usagers, BAC PRO Commerce et BAC PRO Vente (Libellé MEF : 2NDPRO ORIENT.PROGRESSIVE : ARCU/COM/VTE)

En résumé :

- il est fortement **conseiller de formuler 5 vœux au maximum.**

- Echéances :

- **Vendredi 13 mai pour les demandes Passpro et Cap recrutement particulier (CAP courants)**
- **Vendredi 20 mai pour les bacs pro (hors Passpro) et les CAP**

LES DATES A RETENIR

DOSSIERS A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE VENDREDI 13 MAI AU PLUS TARD

- pour les élèves postulant à une 2de GT avec un enseignement à capacité contrainte comme :
 - les *sections européennes*
 - les *enseignements d'arts* (3h) dont Arts plastiques (Lycée Camus), Cinéma-Audiovisuel (Lycée Camus), Danse, Histoire des arts, Musique, Théâtre
 - les *enseignements LV3 à faible diffusion* (3h) : arabe, chinois, hébreux, japonais et russe
 - 2de GT conduisant au baccalauréat technologique « *hôtellerie & restauration* » (contacter lycée R. Auffray de Clichy)
 - *Classes Bachibac – Esabac – Abibac* : contacter le lycée (Lycée Camus pour Bachibac – Esabac)
 - Formations conduisant aux formations techniques de la musique et de la danse et au *BT des métiers de la musique* (contacter le lycée Vernant de Sèvres)
 - Les classes des *sections internationales* (se renseigner auprès du lycée de Sèvres)
 - L'enseignement d'exploration EATDD : « *écologie, agronomie, territoire et développement durable* » 3h du lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye (se renseigner auprès du lycée)
- pour les élèves ayant participé aux entretiens du *dispositif Passpro* (voie professionnelle)
- pour les élèves postulant un des *CAP dits « courants »*. Cela concerne les élèves rencontrant de très grandes difficultés scolaires.

DOSSIERS A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE VENDREDI 20 MAI AU PLUS TARD

- pour les élèves demandant une seconde générale et technologique "classique"
- pour les élèves formulant des vœux dans la voie professionnelle (Bac pro et Cap)

Le 24 juin, résultats de l'affectation sur le site <http://www.ac-versailles.fr/public/AFFELNET> (avec le numéro INE de l'élève et sa date de naissance)